

PLUi de Flines-lès-Mortagne : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 23 décembre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Flines-lès-Mortagne (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 15 décembre 2025. Il délimite 67 zones, dont 45 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 23 décembre 2025.

- Le PLUi de Flines-lès-Mortagne s'applique dans sa version du 15 décembre 2025.
- Il délimite 67 zones : 45 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 5 agricoles (A) et 14 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Flines-lès-Mortagne occupe le rang 158 par le nombre de zones délimitées : 20 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 67 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Flines-lès-Mortagne depuis 2013, pour 89 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Le fichier publié au Géoportail n'est pas le règlement écrit : aucun extrait lu — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	67 zones
Zones urbaines (U)	45 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	5 zones
Zones naturelles (N)	14 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DE LA PORTE DU HAINAUT
Version du	15 décembre 2025
Partition GPU	DU_200042190
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200042190/5d6451918468589f0c379f5a3c32f48c/200042190_rglement_20251215.pdf
Ce que nous avons pu lire	Le fichier publié au Géoportail n'est pas le règlement écrit : aucun extrait lu

Les risques naturels et technologiques à Flines-lès-Mortagne

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Engins de guerre
Reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle	3 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	31 mai 2018
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/flines-les-mortagne-59238>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Flines-lès-Mortagne : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Catégorie 2 : teneurs faibles, transfert facilité par des facteurs géologiques
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UAa, UB, UJ, US

Nomenclature des zones à urbaniser

AU1, AU2

Situation administrative

Code INSEE

59238

Code postal

59158

Intercommunalité

CA de la Porte du Hainaut

Département

Nord

Région

Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

67 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

67 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

67 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Mortagne-du-Nord (2,5 km)

45 zones

Château-l'Abbaye (2,8 km)

43 zones

Thun-Saint-Amand (3,7 km)

32 zones

Maulde (4,5 km)

39 zones

Nivelle (4,8 km)

69 zones

Bruille-Saint-Amand (5,2 km)

85 zones

Lecelles (7,2 km)

77 zones

Saint-Amand-les-Eaux (8,4 km)

112 zones

Rumegies (9,3 km)

49 zones

Escoutpont (10,5 km)

46 zones

Rosult (10,7 km)

75 zones

Raismes (10,8 km)

111 zones

Millonfosse (11,8 km)

61 zones

Bousignies (12,6 km)

22 zones

Hasnon (12,7 km)

85 zones

Sars-et-Rosières (13,0 km)

20 zones

Brillon (13,4 km)

36 zones

Wallers (16,3 km)

123 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/flines-les-mortagne-59238>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.